



Préfecture d'Eure-et-Loir
Direction de la citoyenneté
Bureau des procédures environnementales

Chartres, le 20 NOV. 2018

Mel : pref-environnement@eure-et-loir.gouv.fr

Monsieur,

Conformément à la directive européenne 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, vous avez transmis, via le formulaire en ligne prérempli, votre dossier de réexamen pour l'élevage IED au nom de :

EARL BRULE,
Élevage IED, Code S3IC : 0528.00154
SIRET : 379 590 425 0001
lieu-dit « le Gros Buisson » 28 120 ILLIERS-COMBRAY

Suite à son instruction technique finalisée le 14 novembre 2018, je vous informe qu'il est pris acte des engagements que vous avez pris dans ce dossier qui pourront vous être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement.

Votre dossier est donc déclaré conforme .

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Préfète, Pour La préfète,
Le Directeur de la Citoyenneté

Laurent BOILLÉE

EARL BRULE

Lieu-dit « le gros Buisson »
28120 ILLIERS-COMBRAY

Copie à la DREAL 28

Place de la République – CS 80537 - 28019 Chartres Cedex – Standard : 02 37 27 72 00

Horaires d'ouverture de la préfecture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h30 / 14h00-16h30 (le vendredi : 16h00)

Pour les modalités de délivrance de titres, consulter www.eure-et-loir.gouv.fr, rubrique "Démarches administratives" 1

